**Présentation du Projet ECMS**

Comme vous le savez, l’Eurosystème est engagé dans un projet de mise en place d’une plateforme commune de gestion du collatéral et des opérations de crédit, qui remplacera à partir du 8 avril 2024 les 21 systèmes locaux de gestion du collatéral actuellement en opération.

L’adhésion à cette plateforme est indispensable en cas de recours à des opérations nécessitant un apport de collatéral (opérations de politique monétaire de l’Eurosystème, accès à la facilité marginale de prêt, autocollatéralisation dans T2S).

La nouvelle plateforme proposera deux modes de connexion aux utilisateurs via ESMIG :

* **Un mode User-to-Application** fondé sur la saisie d’instructions manuelles sur une interface utilisateur graphique – Graphical User Interface (GUI).
* **Un mode Application-to-Application** fondé sur l’envoi de messages de format XML obéissant à la norme ISO20022 par le système de la Contrepartie à ECMS.

La connexion à ECMS est fournie par deux Fournisseurs de service de réseau (Network Service Providers – NSPs) licenciés, SWIFT et SIA-COLT.

**Calendrier**

Afin d’assurer la mise en production réussie de la nouvelle plateforme, une Stratégie de test et de migration a été définie ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms220228_Strategy_for_ECMS_Migration_and_Testing.en.pdf)).

Cette stratégie implique les Acteurs ECMS dans deux environnements de test, EAC (réservé aux BCNs, aux CSDs et aux TPAs) et Pré-Production (impliquant les Acteurs précédemment mentionnés plus les Contreparties), au cours de différentes phases de test.

De plus, des jalons ont été définis par le Projet pour chacun de ces Acteurs afin de garantir la préparation des Acteurs ECMS à la Migration ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230417_ECMS_key_milestones_detailed_description_v4.0.en.pdf)). L’atteinte de ces jalons est suivie dans le cadre d’un exercice de reporting semestriel, l’ECMS Readiness Monitoring.

Pour les Contreparties, les Tests Utilisateurs du Projet ECMS ont commencé en environnement de Pré-Production le 17 avril 2023 avec la Phase des tests de connectivité, qui s’est achevée le 26 mai 2023.

La première phase des tests de Place avec les Contreparties a commencé le 26 juin 2023. Cette première phase a commencé par un exercice de migration des données impliquant les Contreparties, conduit du 26 au 30 juin 2023. Le premier cycle de tests fonctionnels débutera le 10 juillet 2023.

Les tests fonctionnels s’étendront jusqu’à la mise en production d’ECMS, au cours de quatre phases CTP2a, CTP2b, CTP2c et CTP2d. La phase de CTP2b se distingue par l’absence d’interconnexion avec T2S et CLM en raison des tests liés à la release de novembre ; au cours de cette phase, les réponses de ces applications sont donc simulées et les tests exécutés ne sont pas pris en compte pour la certification. La phase de CTP2d est une fenêtre additionnelle de tests fonctionnels, qui n’est toutefois pas prise en compte pour la décision de mise en production d’ECMS. Deux phases de test sont également prévues pour tester les procédures opérationnelles (Operational Testing) et l’adhérence des Acteurs ECMS au chronogramme de production (Business Day Testing).

En outre, la Phase des tests de connectivité en Production débutera le 4 septembre 2023.

Afin d’être configurée dans les environnements de Pré-Production et de Production d’ECMS, la Contrepartie doit adresser à la Banque de France un formulaire (*Registration Form*) communiquant les informations nécessaires à la réalisation des paramétrages. Pour la Production, l’échéance de cette collecte est fixée au 13 juillet 2023.

Le Calendrier détaillé du Projet ECMS est disponible dans l’info-pack dédié sur le site de la BCE ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230419_18_user_testing_and_migration.en.pdf)).

**Base documentaire du Projet**

Afin de faciliter la préparation des Acteurs ECMS à l’accostage à la nouvelle plateforme, l’Eurosystème met à disposition de la documentation sur ECMS. Pour les contreparties de la Banque de France, les deux principales sources d’information sont :

* La page du site internet de la Banque centrale européenne consacrée au Projet ECMS ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/html/index.en.html)).

Cette page contient :

* Le Business Description Document d’ECMS, présentant les fonctionnalités d’ECMS ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230101_Business_Description_Document_of_ECMS.en.pdf)),
* Des info-packs (présentations powerpoint décrivant de manière synthétique chaque fonctionnalité d’ECMS),
* Pour la connexion en A2A : le document « Catalogue of messages and credit claim files » présentant le format des messages ECMS ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230622_ECMS_Catalogue_of_messages_and_credit_claim_files.en.pdf)). Les schémas de fichiers (xsd) et les exemples de messages (xml) sont disponibles sur le site de SWIFT MyStandard, à l’exception des fichiers de créances privées qui ne sont pas des messages obéissant à la norme ISO20022 et sont donc directement téléchargeables sur le site de la BCE ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230517_ECMS_Credit_Claim_Schemas.en.zip)).
* Pour la connexion en U2A : le Manuel Utilisateurs (ECMS User Handbook for Counterparties) présentant la connexion à ECMS via ESMIG, donnant une description détaillée des écrans ECMS avec des captures d’écran, enfin présentant les scénarios principaux d’instruction dans ECMS via les écrans ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230315_ECMS_User_Handbook_Counterparties.en.pdf)).
* Le document « Business rules in the ECMS » présentant la liste des contrôles effectués par ECMS sur les instructions adressées par les Contreparties ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms220930_Business_rules_in_the_ECMS.en.pdf)),
* Les documents « ECMS Message Usage Guide » (cinématique des instructions) et « Status codes in the ECMS » (description des statuts des instructions).
* Le « Target Services Connectivity Guide », présentant la connexion à ECMS via ESMIG ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/coco/shared/docs/ecb.esmigcoco_connectivity_guide_v2.2~d096c30657.en.pdf)) ; les démarches spécifiques à chaque Fournisseur de Service de Réseau (NSP) sont hors périmètre de ce document, et disponibles dans la documentation du NSP sélectionné,
* Le document « U2A and A2A roles in the ECMS » présentant le concept des droits d’accès dans ECMS ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms210615_ECMS_U2A_and_A2A_roles_updated.en.pdf)),
* La Stratégie de Tests et de Migration du Projet ECMS ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms220228_Strategy_for_ECMS_Migration_and_Testing.en.pdf)), les Terms of Reference pour l’environnement de Pré-Production dans lequel interviennent les Contreparties ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230419_ECMS_User_Testing_Terms_of_Reference_for_Pre_Production_v1_0.en.pdf)), enfin les cas de test fondamentaux définis par le Projet ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/ecms/profuse/shared/pdf/ecb.targetecms230515_ECMS_UT_Fundamental_Test_Cases_v2_0.en.pdf)), que doivent obligatoirement exécuter les Contreparties au mois de janvier 2024 pour utiliser ECMS au lancement de la plateforme.
* La page du site internet de la Banque de France consacrée au Projet ECMS ([lien](https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/cadre-operationnel-de-la-politique-monetaire/eurosystem-collateral-management-system-ecms))

Cette page contient les présentations projetées lors des réunions de Place organisées par la Banque de France dans le but d’aider la Place à se préparer à la Migration. Nous attirons en particulier votre attention sur les ateliers organisés par la Banque de France au mois de juin 2020 présentant en détail les fonctionnalités d’ECMS. Certaines fonctionnalités comme les OST et les Créances privées ont fait l’objet de présentations plus récentes. Les dernières réunions sont de leur côté axées sur les Tests Utilisateurs et la Migration.

* Documentation relative à la connectivité à ESMIG

La documentation relative à ESMIG est disponible sur la page du site de la Banque centrale européenne dédiée aux Composantes communes (Common Components) de Target ([lien](https://www.ecb.europa.eu/paym/target/coco/profuse/html/index.en.html)).

La documentation propre au Fournisseur de service de réseau (NSP) est délivrée par le NSP.

Vous trouverez sur cette page la description de l’offre « SWIFT’s Solution for ESMIG » de SWIFT ainsi que le guide de connexion à ESMIG en U2A. Le reste de la documentation est disponible sur le site de SWIFT, accessible via le Knowledge Center.

**Assistance à la Place**

Dans le cadre des Tests et de la Migration, l’assistance aux Contreparties est fournie par la Banque centrale nationale. Celle-ci est responsable du suivi de la préparation des Acteurs. Elle met en place un ECMS National Service Desk, en charge de l’assistance des Contreparties pour tout problème qu’elles rencontrent lors de l’utilisation d’ECMS. En cas d’incident ou de demande de service, pour les Contreparties de la Banque de France, les demandes doivent être adressées à la boîte aux lettres UTEST-ECMS@banque-france.fr

Le Fournisseur de Service de Réseau propose également une assistance à leurs clients pour toutes les problématiques de connectivité technique à la plateforme ECMS. En règle générale, le NSP est compétent pour traiter des cas où le message ou l’utilisateur ne parvient pas à atteindre ESMIG. Une fois que ESMIG est atteint, la BCN est généralement responsable de traiter l’incident.

Enfin, depuis le début des tests en Pré-Production avec les Contreparties, la Banque de France organise des réunions hebdomadaires – Test Managers Calls. Ces conférences Webex, qui réunissent des représentants de la Banque de France, d’Euroclear France et des Contreparties, sont destinées à suivre l’exécution, partager l’information et traiter les éventuelles difficultés.

**Désignations**

En cas de souhait d’utiliser la Plateforme ECMS, nous vous prions de bien vouloir nous préciser le chef de projet et les contacts au sein de votre institution pour le Projet ECMS ainsi que leurs adresses mail, afin que nous les ajoutions à notre liste de diffusion.

Pour pouvoir participer aux Test Managers Calls et recevoir les supports de réunion, nous vous remercions de plus de désigner un Test Manager et son suppléant, responsable du suivi des activités de test pour son entité et de remonter les éventuelles difficultés à la Banque de France. Les invitations aux réunions sont adressées uniquement au Test Manager et à son suppléant.

Enfin, pour pouvoir accéder au site SWIFT MyStandards, il est nécessaire de nous adresser la liste des personnes à accréditer et leurs adresses électroniques, afin que nous les fassions suivre à la BCE responsable de l’accréditation au groupe ECMS.